



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 19 septembre 2008

13275/08

RECH 281
COMPET 338

NOTE

De: La Présidence
Aux: Délégations

Objet: Inauguration de l'Institut européen de technologie
- *information de la Présidence*

1. Le 19 octobre 2006, la Commission a présenté sa proposition de créer un Institut européen de technologie (IET) aux chefs d'états et gouvernements lors du Conseil européen de Lahti. Cet Institut devrait devenir un nouveau pôle d'excellence au confluent des domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
2. Le 11 mars 2008, le Conseil et le Parlement européen ont adopté le texte législatif établissant l'IET.

L'IET a pour but de promouvoir l'excellence dans le domaine de l'innovation européenne et d'apporter de nouvelles solutions aux principaux problèmes de ce début de XXI^e siècle : ses futures activités qui doivent être défini par le comité directeur pourraient ainsi se consacrer, entre autres, à la question du changement climatique, à la recherche de sources d'énergie renouvelables, ou encore, à la conception de la prochaine génération des technologies de l'information et de la communication. Pour atteindre ces objectifs, l'IET a été doté d'un comité directeur de haut niveau et indépendant qui aura pour mission de définir ses

orientations stratégiques et de choisir, de superviser et d'évaluer ses unités opérationnelles : les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI).

Les dix-huit membres du comité directeur proviennent du monde des affaires, de l'enseignement supérieur et de la recherche et ont à leur actif de brillants états de service dans au moins l'un de ces domaines.

3. Le 15 septembre 2008, l'IET a entamé ses travaux par une réunion inaugurale de son comité directeur. Cette réunion se tenait à Budapest, où est situé le siège de l'Institut, et était précédée d'une cérémonie d'ouverture à laquelle assisteraient, entre autres personnalités, le Premier ministre de Hongrie, M. Ferenc Gyurcsány, le Président de la Commission, M. José Manuel Barroso, et le commissaire à l'éducation, la formation, la culture et la jeunesse, M. Ján Figel.
4. La sélection et le lancement des premières Communautés de la connaissance et de l'innovation (KICs) sont prévus pour intervenir avant la fin de 2009, tandis que la Commission doit proposer au Conseil et au Parlement européen un Agenda stratégique pour l'innovation avant la fin de 2011.
